

rh19

Revue d'histoire du XIXe siècle

Numéro 25 (2002)
Le temps et les historiens

François Ploux

Jean-Claude CARON, *L'Été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)*

Collection historique, Paris, Éditions Aubier, 2002,
352 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

François Ploux, « Jean-Claude CARON, *L'Été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 21 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index436.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848
<http://rh19.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://rh19.revues.org/index436.html>

Document généré automatiquement le 30 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

François Ploux

Jean-Claude CARON, *L'Été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)*

Collection historique, Paris, Éditions Aubier, 2002, 352 p.

Pagination de l'édition papier : p. 210-213

Dans la France des années 1840, la fiscalité est toujours au cœur du vieux conflit opposant les communautés locales à l'État. La légitimité et l'utilité de l'impôt ne sont pas partout totalement admises ; la question du montant des prélèvements et celle des modalités de leur perception donnent lieu à d'innombrables litiges. L'agitation qu'a provoquée, en 1841, la résistance au recensement Humann est l'un des épisodes les plus spectaculaires de cet affrontement. Assez curieusement, peu d'historiens s'étaient jusqu'à présent intéressés à ces événements. L'ouvrage que publie Jean-Claude Caron vient combler cette lacune.

Lorsque, au mois d'août 1840, Jean-Georges Humann, député du Bas-Rhin, devient ministre des Finances du gouvernement que dirige le maréchal Soult, le budget accuse un important déficit. Humann qui, issu d'une famille modeste, a bâti seul sa fortune sous l'Empire, doit d'ailleurs en partie sa nomination à une réputation de bon connaisseur des questions budgétaires (il a été plusieurs fois détenteur du portefeuille des Finances dans les premières années du règne de Louis-Philippe). Pour combler le déficit des finances publiques, Humann décide, plutôt que d'augmenter le tarif de l'impôt, de faire appliquer dans toute sa rigueur le prélèvement de la patente et de la taxe sur les portes et fenêtres. Il ordonne un recensement général des habitations, dont le but est d'assujettir à l'impôt nombre de constructions récentes qui y échappaient. Mais ce sont surtout les modalités de l'opération --énoncées dans une circulaire adressée aux préfets le 25 février 1841-- qui vont provoquer des réactions hostiles : tandis que, jusqu'à présent, les autorités municipales contrôlaient directement la mise à jour des matrices utilisées pour répartir l'impôt entre les contribuables domiciliés dans chaque commune, ce sont désormais les agents du fisc qui, assistés des maires, procéderont au recensement des habitations. Les adversaires du régime, à droite comme à gauche, s'empressent de dénoncer une mesure jugée attentatoire aux libertés municipales. De juin à septembre 1841, le recensement provoque une série d'émeutes, certaines d'une grande violence. C'est à l'étude de cette agitation populaire que Jean-Claude Caron consacre *L'été rouge*.

Dans le premier chapitre, l'auteur énumère l'ensemble des facteurs conjoncturels qui ont pu favoriser le déclenchement des troubles. Le régime de Juillet, associé dès son avènement au règne des parasites et des ploutocrates (les "ventrus") est en effet en proie à une grave crise sociale et politique. Les grèves, les émeutes frumentaires, les résistances à la perception des taxes sur les boissons se multiplient en 1839 et 1840. La formation d'un Comité central pour la réforme électorale appuyé sur un réseau de comités locaux inquiète le gouvernement, également préoccupé par les menées subversives des "sociétés secrètes" et par l'émergence du communisme. Jean-Claude Caron insiste d'autre part sur l'extrême fragilité des "équilibres socio-économiques" dans les pays de petite culture : toute innovation, quelle qu'en soit la nature, y est perçue comme une menace susceptible de mettre en danger la survie des exploitations.

L'offensive de la presse d'opposition contre le recensement repose sur deux arguments : la dénonciation de l'inquisition fiscale d'une part ; celle de l'exploitation du peuple d'autre part. À

une époque où le rapport à l'impôt demeure passionnel, l'agitation qu'a suscitée la décision du ministre et sa contestation par les adversaires du régime va provoquer l'apparition de rumeurs ou, plus exactement, de deux faisceaux de rumeurs : tandis que les contribuables les mieux informés redoutent une augmentation incontrôlée de la ponction fiscale, les habitants des villages situés à l'écart des principaux axes de communication sont persuadés que les agents des impôts ont reçu l'ordre de procéder à un inventaire du linge, du mobilier et des femmes enceintes (pour ne mentionner que les principales variantes de la rumeur), cet inventaire devant servir à établir une nouvelle taxe. Jean-Claude Caron s'interroge sur l'origine de ces faux bruits. Il évoque en particulier la question de la responsabilité des oppositions politiques dans leur diffusion et, du même coup, soulève le problème plus général du degré d'autonomie du mouvement populaire. La hantise d'un nouvel impôt sur le linge et sur les femmes enceintes n'a à vrai dire rien d'inédit (on en trouverait des exemples sous l'Ancien Régime) ; elle relève d'une mythologie antifiscale profondément ancrée dans les mentalités populaires, et prête à resurgir à la moindre impulsion. Reste à savoir dans quelle mesure les opposants qui, dans leur critique de la politique fiscale du régime, utilisent un argumentaire basé sur la dénonciation d'une inquisition fiscale réduisant à néant la sphère privée, n'ont pas délibérément cherché à ranimer ces vieilles peurs. L'auteur mentionne à ce propos un exemple intéressant. Il s'agit d'un article rédigé en 1834 par un avocat alsacien, chef du parti républicain à Strasbourg : il y proteste contre les "limiers du fisc, [...] qui, par leur qualité d'étrangers n'ont aucune raison de [...] venir insolemment, le chapeau sur la tête, vous dicter chez vous des lois, [...], se glisser jusque dans le sanctuaire de votre domicile, dans la chambre de votre femme, y fouiller son lit et le berceau de votre enfant [...]". Mais tandis que l'évocation, chez les élites lettrées, de l'agent du fisc ouvrant les armoires relève du procédé rhétorique, les villageois sont quant à eux persuadés que les fonctionnaires vont effectivement compter les draps et les chemises pour établir une nouvelle taxe. L'argumentaire politique et la rumeur populaire paraissent se nourrir d'influences réciproques. Le bruit d'un nouvel impôt est en tout cas fréquemment à l'arrière-plan des violences qui éclatent au cours de l'été 1841. L'opposition au recensement, au demeurant, peut revêtir différentes formes : résistance passive par refus de laisser les contrôleurs pénétrer dans les maisons, apposition de placards (l'affichage de placards dénonçant le recensement et celui de déclarations officielles démentant les faux bruits donnent lieu à une véritable "guerre des murs"), érection de barricades, etc.

La géographie des résistances au recensement est sans surprise. Le Nord du royaume, à l'exception de quelques localités comme Lille ou Douai, reste à l'écart des troubles : dans ces régions anciennement intégrées à l'espace national, l'impôt, dont on conçoit qu'il puisse avoir des retombées bénéfiques, est plutôt bien accepté. La situation est tout à fait différente dans le Midi, où se fait sentir l'héritage d'une longue tradition de lutte antifiscale. Ici, les agents du fisc se heurtent à une vive opposition de la part des contribuables, en particulier à l'intérieur d'un triangle Bordeaux-Montpellier-Perpignan. Tout un chapitre de *L'été rouge* est consacré à l'analyse des émeutes qui ont agité Toulouse --épicerie du soulèvement dans le Sud-Ouest-- entre le 4 et le 14 juillet. Ici, c'est le patriotisme local et la volonté des habitants de défendre les libertés municipales menacées par les dispositions de la circulaire Humann qui sont à l'origine du refus du recensement. Deux mois plus tard, les 9 et 10 septembre, les ouvriers de Clermont-Ferrand, associés aux cultivateurs domiciliés dans cette ville et aux habitants des communes limitrophes d'Aubières et Beaumont, se soulèvent à leur tour pour protester contre le recensement des maisons. L'auteur se livre à une étude fouillée de cette insurrection, violente (on déplore une dizaine de mort), qui va provoquer par contagion plusieurs incidents graves dans les campagnes auvergnates (la commune de Chauriat est en particulier le théâtre de troubles à forte connotation anticléricale). Mais à la différence de ce que l'on observe à Toulouse, dans le Puy-de-Dôme c'est la détestation du fisc davantage que la défense de l'autonomie municipale qui est le moteur de l'émeute.

En revanche, en Auvergne comme dans le Sud-Ouest, la politisation de la protestation antifiscale ne fait aucun doute (en témoignent les cris et les chants qui retentissent au plus fort de l'émeute, ou encore le contenu des placards appelant les contribuables à s'opposer

au recensement). Mais si, à Toulouse, républicains et légitimistes sont côte à côte dans la critique de la politique fiscale du régime comme dans la dénonciation du centralisme étatique, à Clermont c'est la frange la plus avancée du "parti" républicain qui déclenche l'insurrection.

La lecture que les magistrats et les préfets proposent des événements dont ils sont témoins repose sur une opposition tranchée entre un peuple égaré et une minorité influente de factieux : ces derniers, issus de milieux plus favorisés, s'efforceraient de manipuler à des fins subversives la crédulité des classes populaires. Cette vision des choses, parce qu'elle tend à déresponsabiliser le peuple, justifie du même coup qu'on lui refuse les droits politiques qu'il réclame, ou que certains réclament pour lui. Tout au long de l'ouvrage, l'auteur s'attache à repérer et à décrypter les stéréotypes et les représentations qui ordonnent et orientent la version officielle de l'événement ; c'est là un des aspects les plus novateurs de son travail. Ainsi l'insurrection de Toulouse est-elle décrite par le procureur général comme le produit du tempérament méridional d'une populace au caractère tout à la fois ardent, passionné et faible. L'Auvergnat est quant à lui naturellement rebelle, brutal et avare. Jean-Claude Caron met en particulier en évidence le poids de ces représentations dans l'analyse qu'il propose de la phase judiciaire de l'affaire. Les deux derniers chapitres intéresseront tous ceux qui réfléchissent au fonctionnement de la machine judiciaire dans la France des notables : on y trouve en particulier une description détaillée des stratégies déployées par les accusés pour tenter d'échapper à une sanction trop sévère.

Au total, ce travail passionnant est une contribution importante à l'étude des conflits qui traversent la société française sous la monarchie de Juillet. Et si Jean-Claude Caron n'aborde pas cette question --mais tel n'était pas son propos-- son livre permet également de mieux comprendre la violence des émeutes antifiscales de la Seconde République : on conçoit la déception et la rancœur des paysans du Midi pour qui la République était synonyme d'une diminution des impôts ; la géographie des résistances aux "quarante-cinq centimes" évoque d'ailleurs celle des troubles de l'été 1841.

Pour citer cet article

Référence électronique

François Ploux, « Jean-Claude CARON, *L'Été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 21 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index436.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés
